

# FORMATION DE DIRIGEANTS D'ENTREPRISE DE SÉCURITÉ PRIVÉE

## ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE LA POLICE



**Ecole Nationale Supérieure de la Police**  
**9, rue Carnot - 69450 SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR**

Tél - **04 72 53 18 50**  
Télécopie - **04 72 53 19 00**  
<http://www.ensp.interieur.gouv.fr>

Située à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, l'École Nationale Supérieure de la Police fait partie des grandes écoles de l'État.

Placée sous l'autorité du Directeur général de la Police nationale, elle est dirigée par l'Inspectrice Générale Hélène MARTINI.

Elle assure la formation initiale et continue des commissaires de police.

La formation initiale se déroule sur deux ans, par alternance, entre des phases école et des stages pratiques. Elle est basée sur un dispositif pédagogique entièrement rénové et adapté aux nouveaux enjeux. Elle est assurée par des commissaires de police, des universitaires et des intervenants extérieurs.

Les promotions de commissaires de police sont actuellement composées d'une quarantaine d'élèves issus du concours externe et de la promotion professionnelle.

Chaque année, l'École organise des actions de formation continue pour près de la moitié des commissaires en exercice à l'occasion de changements de grade, de métier ou de fonctions, ou dans le cadre du développement professionnel. L'ENSP participe également à la formation de hauts fonctionnaires d'autres administrations ainsi qu'à celle de cadres supérieurs d'entreprises du secteur public en charge de la sécurité.

L'École a été agréée afin de fournir des formations pour les élus locaux, en matière de sécurité intérieure.

L'ENSP a également développé un Master II de Sécurité Intérieure avec l'université Lyon III ; elle est en outre membre du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Sorbonne Universités.

A l'international, elle propose une formation initiale ou continue à des cadres de police de pays partenaires. Elle est impliquée dans la formation des cadres supérieurs de police au sein des organisations policières européennes.

## OBJECTIF

**Maîtriser les domaines essentiels de la direction d'une entreprise de sécurité privée.**

## PROGRAMME ET VALIDATION DES ACQUIS

### Le programme :

Il se déroule sur 6 modules d'une durée totale de 240 heures (+10 heures pour la validation)

### Validation des acquis :

La formation est validée par un jury sur la base de 3 épreuves :

- un rapport sur un sujet déterminé par l'École
- une épreuve écrite portant sur des sujets relevant d'au moins 4 modules
- un entretien avec le jury

## PUBLIC CONCERNÉ

### - Futurs dirigeants d'entreprise

de sécurité privée (formation nécessaire à l'obtention de l'agrément prévu à l'article 1er du décret n°2005-1122 du 6 septembre 2005).

### - Cadres ou dirigeants d'entreprise

de sécurité privée souhaitant valoriser leurs acquis dans la fonction et le métier.

## CONDITION DE LA FORMATION

- 32 jours (250 heures)

- 4500 € (non assujetti à la TVA)

*Un hébergement avec restauration est possible. Pour plus d'informations, merci de nous contacter au 04 72 53 18 72*

**1ère session 2012 : du 04.06 au 13.07** (sur site ENSP)

**2ème session 2012 : du 12.11 au 21.12** (sur site ENSP)

**Dossier d'inscription :**

**[www.ensp.interieur.gouv.fr](http://www.ensp.interieur.gouv.fr)**

## PROGRAMME

### Connaitre le positionnement de la sécurité privée dans l'architecture d'ensemble de la sécurité publique (10 demi-journées)

- rôle des forces de sécurité publique de l'État
- rôle des polices municipales
- phénomènes criminels et délictuels
- organisation et acteurs de la sécurité privée
- différentes branches de la sécurité privée (dont sécurité incendie)
- formations en matière de sécurité
- évolution et perspectives de la sécurité privée
- environnement international de la sécurité privée

### Identifier l'environnement juridique de la sécurité privée (10 demi-journées)

- loi du 12 juillet 1983 et décrets d'application
- dispositions utiles du code pénal
- notions de libertés publiques
- aspects législatifs et réglementaires relatifs à la sécurité privée
- principes déontologiques
- environnement professionnel (DISP – CNAPS)

### Savoir utiliser les équipements et les techniques de la sécurité privée (5 demi-journées)

- consignes, procédures d'exploitation et usage des mains courantes
- équipements de communication et de protection
- rondes de surveillance et systèmes de contrôle d'accès
- vidéosurveillance et intervention sur alarme
- sécurité incendie et principes d'évacuation

### Savoir gérer une entreprise de sécurité privée (15 demi-journées)

- modalités de création, de reprise ou rachat d'une entreprise
- modalités de conduite de projet
- analyse des risques inhérents à la création d'entreprise
- stratégie commerciale et marketing
- aspects juridiques et financiers
- seuil de rentabilité
- identification des aides et prévoyances
- communication d'entreprise

### Savoir appliquer les règles du droit du travail (10 demi-journées)

- le contrat de travail
- réglementation pénale en matière de droit du travail
- conditions de travail et représentation du personnel
- hygiène et sécurité et acteurs institutionnels
- les rapports collectifs du travail
- rupture de contrat et accident du travail

### Savoir répondre à un appel d'offre public ou privé (10 demi-journées)

- identification des donneurs d'ordre
- recherche et analyse d'un appel d'offre
- réponse à appel d'offre
- relation avec la clientèle et rupture de contrat
- analyse de cas

*Les formations sont assurées par des policiers formateurs, des inspecteurs du travail, des officiers de sapeurs-pompiers, des spécialistes de la sécurité privée, des formateurs de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon.*

## DOSSIER DE CANDIDATURE



**Première session 2012**  
(du 04/06/2012 au 13/07/2012)

**Seconde session 2012**  
(du 12/11/2012 au 21/12/2012)

**NOM :** .....

**Prénoms :** .....

**Date et lieu de naissance :** .....

**Nationalité :** .....

**Profession :** .....

**Employeur :** .....

**Adresse employeur :** .....

**Téléphone professionnel :** ..... **Télécopie :** .....

**Téléphone portable :** ..... **Courriel :** .....

**Adresse personnelle :** .....

**Téléphone personnel :** .....

**Diplôme(s) :** .....

Avez-vous déjà exercé dans la fonction publique ?  Oui  Non

Si oui, quelle(s) fonction(s) ? .....

Avez-vous déjà travaillé dans la sécurité privée ?  Oui  Non

Si oui, quelle(s) fonction(s) ? .....

Dans quelles spécialités ? .....

Dans quel objectif souhaitez-vous suivre ce cycle de formation ?

- Création d'une entreprise de sécurité
- Reprise d'une entreprise de sécurité
- Formation continue cadre d'entreprise de sécurité
- Valorisation des acquis professionnels

Par quel moyen ou par l'intermédiaire de qui avez-vous eu connaissance de cette formation ? .....

## ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné(e) .....

Si je suis admis(e) comme stagiaire au cycle de formation de dirigeant d'entreprise de sécurité privée, m'engage à suivre la totalité des modules et épreuves de validation organisés dans le cadre de la session.

Je m'engage à prendre en charge et régler les droits d'inscription dès l'acceptation de ma candidature.

J'ai pris bonne note que le règlement intégral des 4 500,00 € sera effectué selon les termes du contrat de formation professionnelle qui sera établi entre moi même et l'ENSP.

Fait à .....

Le .....

Signature